

Code de la FDS: 3351

Baume Pelton



Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

Conformément au règlement 1907/2006/CE

Date d'impression: 20-juin-2008

Numéro de révision: 0

Date de révision:

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

Identification de la substance/préparation

Code de la FDS: 3351
 Nom du produit: Baume Pelton
 Synonymes: Baume Scotts

Utilisation de la substance/préparation

Utilisation recommandée: Pâte cicatrisante prête à l'emploi.

Identification de la société/entreprise

- Scotts France SAS
 21 Chemin de la Sauvegarde
 BP 92
 69134 Ecully
 Numéro Fax : 04 72 86 68 03

Numéro de téléphone d'appel d'urgence: • 04 72 86 67 66 ou CAP Lyon : 04 72 11 69 11 (24h)

Email: INFO-MSDS@SCOTTS.COM

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Selon la Directive 1999/45/CE, ce produit doit être classé et étiqueté de la façon suivante

Dangers les plus importants

Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Nature chimique de la préparation

Composants	No.-CAS	% en poids	No.-CE.	Classification
------------	---------	------------	---------	----------------

Date de révision:

Page 1 à 7

Turpentine	8006-64-2	5 - 10%	650-002-00-6	N;R51/53 R10 R43 Xi;R36/38 Xn;R20/21/22-65
Ethylene glycol	107-21-1	1 - 5%	603-027-00-1	Xn;R22

NE = Non-Established

Pour le texte complet des phrases R mentionnées dans cet article, voir article 16

4. PREMIERS SECOURS

Conseils généraux:	En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette).
Ingestion:	Rincer la bouche. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
Inhalation:	Amener la victime à l'air libre. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
Contact avec la peau:	Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
Contact avec les yeux:	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
Avis aux médecins:	Traiter de façon symptomatique.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié:Dioxyde de carbone (CO₂). poudre. Extincteur à l'eau ou à mousse.**Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité:**

Jet d'eau à grand débit

Les risques particuliers résultant de l'exposition à la substance/préparation en tant que telle, aux produits de la combustion, aux gaz produits:

La décomposition par la chaleur peut provoquer le dégagement de gaz et de vapeurs irritants.

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants:

Utiliser un équipement de protection individuelle. Appareil de respiration autonome et vêtement de protection adapté.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles:

Utiliser un équipement de protection individuelle.

Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas contaminer l'eau. Éviter que le produit arrive dans les égouts.

Méthodes de nettoyage:

Collecter mécaniquement dans des récipients adéquats à fin d'élimination.

Date de révision:

Page 2 à 7

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation:**Mesures techniques/Précautions:**

Assurer une ventilation adéquate.

Précautions pour la manipulation sans danger:

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

Stockage:**Mesures techniques/Conditions de stockage:**

Conserver dans le conteneur original. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver à des températures comprises entre 0 °C et 35 °C .

Produits incompatibles:

Pas d'information disponible

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesures d'ordre technique:

Assurer une ventilation adéquate.

Contrôle de l'exposition professionnelle**Équipement de protection individuelle****Protection respiratoire:**

Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

Protection des mains:

Gants de protection. Caoutchouc nitrile.

Protection des yeux/du visage

Lunettes de sécurité.

Protection de la peau et du corps:

Pas d'information disponible

Mesures d'hygiène

Après toute utilisation/manipulation, il convient de se laver les mains et de rincer toute partie de la peau qui a été exposée. .

Valeurs limites d'exposition*Turpentine*

la Belgique - 8 H VLE
Czech Republic OEL

20 ppm TWA
= 300 mg/m³ TWA
= 5 mg/m³ TWA

Finland - Occupational Exposure Limits - 8 hour

140 mg/m³ TWA
25 ppm TWA

La France INRS (VME)

100 ppm VME
560 mg/m³ VME

Pays-Bas OEL MAC's

100 ppm MAC
560 mg/m³ MAC

Norvège 8 H

140 mg/m³ TWA
25 ppm TWA

Portugal TWAs

20 ppm TWA

Spain - Valores Limite Ambientales - VLE

100 ppm VLA-ED
567 mg/m³ VLA-ED

La Suède OEL 8h

150 mg/m³ LLV
25 ppm LLV

Date de révision:

Page 3 à 7

UK EH40 WEL: 100 ppm TWA
566 mg/m³ TWA

Ethylene glycol

Czech Republic OEL	= 50 mg/m ³ TWA
Finland - Occupational Exposure Limits - 8 hour	20 ppm TWA 50 mg/m ³ TWA
La France INRS (VLE)	125 mg/m ³ ; 50 ppm
La France INRS (VME)	20 ppm VME 52 mg/m ³ VME
l'Allemagne TRGS900	10 ppm TWA 26 mg/m ³ TWA
l'Allemagne (DFG) MAK	10 ppm MAK 26 mg/m ³ MAK
L'Italie OEL	= 20 ppm TWA = 52 mg/m ³ TWA
Pays-Bas OEL MAC's	10 mg/m ³ MAC 20 ppm MAC 52 mg/m ³ MAC
Norvège 8 H	10 ppm TWA
Spain - Valores Limite Ambientales - VLE	20 ppm VLA-ED 52 mg/m ³ VLA-ED
La Suède OEL 8h	10 ppm LLV 25 mg/m ³ LLV
UK EH40 WEL:	LTEL (8hr TWA): 10mg/m ³ - particulate - ethanediol LTEL (8hr TWA): 52mg/m ³ - vapour ethanediol STEL (15min): 104mg/m ³ - vapour - ethanediol

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations générales

État physique: solide
Aspect: pâte
Couleur: vert
Odeur: Pas d'information disponible

Information importante pour la santé, la sécurité et l'environnement

Densité: 1.17g/cm³ at 20°C

Autres informations

pH: 7 at 20°C

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité: Stable dans les conditions recommandées de stockage.
Conditions à éviter: Pas d'information disponible
Matières à éviter: Pas d'information disponible
Produits de décomposition dangereux: Pas de décomposition dans les conditions normales de stockage

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Information sur les composants

Informations sur le produit

DL50/cutanée/rat = >8000mg/kg
DL50/orale/rat = >10000mg/kg

Effets locaux

Irritation de la peau: N'irrite pas la peau.
Irritation des yeux: Non irritant.
Inhalation: Pas d'information disponible.
Ingestion: Pas d'information disponible.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Informations sur le produit

Toxicité aquatique: Nocif pour les organismes aquatiques. Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Information sur les composants

Ethylene glycol

Effets écotoxicologiques Pas d'information disponible

Ne pas traiter à proximité d'un point d'eau Éviter toute contamination de l'eau par le produit ou son emballage.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination: Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec le produit ou le récipient utilisés. Ne pas jeter les résidus dans l'égout. Eliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur..

Emballages contaminés: Ne jamais réutiliser un emballage, dans quelque but que ce soit. Toujours s'en débarrasser en prenant toutes les précautions d'usage. .

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Informations sur le produit

État physique: solide

Date de révision:

Page 5 à 7

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**ADR/RID****No ONU:** Non classé pour le transport**IATA-DGR****No ONU:** Non classé pour le transport**IMO / IMDG****No ONU:** Non classé pour le transport**15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES****Indication de danger:**

Selon la Directive 1999/45/CE, ce produit doit être classé et étiqueté de la façon suivante.
Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.

R52/53 - Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Phrase(s) de sécurité

S35 - Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage.
S57 - Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

16. AUTRES INFORMATIONS**Texte des phrases R mentionnées sous l'article 3**

R10 - Inflammable.

R22 - Nocif en cas d'ingestion.

R43 - Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

R65 - Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

R36/38 - Irritant pour les yeux et la peau.

R20/21/22 - Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.

R51/53 - Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Cause de la révision:

***Indique les changements depuis la dernière version. Cette version remplace toutes les éditions précédentes

Préparé par:

Regulatory Affairs Department.

L'information ci-jointe est la synthèse des connaissances de la société Scotts à la date d'élaboration de ce document. C'est la plus fiable et la mieux adaptée. Cependant, elle ne saurait tenir lieu d'engagement en terme de sécurité et/ou de résultat. La société Scotts ne pourrait être tenue pour responsable de perte, dommage, échecs ou dégâts liés à un quelconque usage tenant compte de pratiques recommandées ou d'utilisation anormale, ainsi que de tous risques liés à la nature du produit. Aucune autorisation explicite ou implicite n'est accordée pour l'utilisation de quelque invention brevetée sans licence d'utilisation

Date de révision:

Page 6 à 7

Fin de la Fiche de Données de Sécurité